

COMITE DE PILOTAGE DU 19 JUILLET 2017 OPPORTUNITES DE DEVELOPPEMENT ET D'INNOVATIONS TERRITORIALES EN PAYS DES COTEAUX DE BIGORRE

Objectif de la réunion

La présentation du mercredi 19 juillet 2017 à Trie-sur-Baïse avait pour objet de réunir différents types d'acteurs du territoire précédemment rencontrés, afin que, dans un premier temps, leur soient exposés le diagnostic territorial engagé : Au regard des enjeux du Pays des Coteaux de Bigorre, nous avons détaillé les différents indicateurs du territoire ainsi que les différents territoires de projets et les programmes de développement associés.

Dans un second temps, il était question de faire la présentation d'initiatives, de projets innovants en soulignant leur intérêt au regard des enjeux qu'ils représentent vis-à-vis de la société et du territoire, afin de définir la piste qui devait être approfondie dans la seconde partie du stage.

Résumé de la présentation

Tout d'abord a été présentée la méthodologie ainsi qu'un chronogramme resituant l'enjeu des différentes phases de travail concernant l'étude dans sa globalité.

Par la suite une présentation de la zone d'étude du Pays des Coteaux de Bigorre a été effectuée. Il a été mis en avant le faible peuplement et densité de population de la zone considérée (30.2hab/Km²) au regard de sa superficie 17906 habitants pour 596.6Km². Sur le territoire, plusieurs dynamiques impactent différemment les deux nouvelles communautés de communes du territoire.

CC des Coteaux de Pouyastruc et du Canton de Tournay : croissance démographique, constitutive d'un solde naturel positif et de l'arrivée de familles sur le secteur. La médiane du revenu disponible par unité de consommation est supérieure à celle du département.

CC du Pays de Trie et du Magnoac : solde naturel négatif, mais compensé par l'arrivée de populations retraitées originaires d'Europe du nord. Ce phénomène résulte pour partie d'une stratégie d'accueil des retraités par les collectivités locales. La médiane du revenu disponible par unité de consommation est inférieure à celle du département.

Enjeu, d'attractivité → cible, les familles et jeunes couples.

Près d'une personne sur quatre du territoire a plus de 60 ans. La situation est analogue à la moyenne nationale, néanmoins, il convient de prendre en considération le paramètre du vieillissement de la population.

Vieillesse de la population

□ enjeu de l'accessibilité et de disposer d'une offre de services à la personne et de santé de proximité.

L'importance du secteur agricole sur le territoire est sensible. Ainsi 17.9% (contre 2.8% à l'échelle française) des actifs du territoire travaillent dans la filière agricole. Néanmoins, on remarque des disparités : 30% des actifs dans les cantons de Trie et de Tournay et seulement 7% dans les cantons de Tournay et de Pouyastruc.

Le sud du territoire est traversé à sa marge par l'A64 qui constitue un axe de desserte de premier ordre. Néanmoins, malgré les principaux axes structurants les déplacements dans le territoire restent longs. Des déplacements au-delà sont alors nécessaires pour retrouver des fonctions dont le territoire est dépourvu

(offre commerciale diversifiée, de loisirs, etc.). En revanche, les Cantons de Tournay et de Pouyastruc sont à moins de 20 minutes de Tarbes ce qui participe de leur attractivité résidentielle.

Attractivité dépendante des flux de circulation → A64 peu « traversante » et RN21, RD929 peu fréquentées par les flux de touristes.

Le secteur touristique est le parent pauvre à l'échelle du département (1.3% des lits marchands, soit 1500 lits). Par ailleurs, hormis quelques patrimoines culturels et culturels, le territoire bénéficie de quelques « sites naturels » reconnus pour leur intérêt : en termes de biodiversité ; supports d'activités de sports et de loisirs de pleine nature; permettant l'irrigation et l'adduction d'eau potable. Il est ici fait mention des retenues collinaires et des cours d'eau du territoire.

De fait, l'excursionisme prime sur le territoire et les séjours sur le territoire n'excèdent pas 2-3jours.

→Capacité d'accueil réduite, mais cohérente vis-à-vis de l'occupation. Des patrimoines bâtis et naturels divers, mais pas de « site touristique majeur » pouvant participer de l'attractivité du territoire.

Enjeu →développer le produit touristique pour « fixer » les touristes).

Le territoire a été à l'avant-garde en constituant dès 1995 le Pays des Coteaux de Bigorre. Cet avant-gardisme se retrouve aussi dans son adhésion ancienne aux programmations LEADER successives et ce, jusqu'à la dernière en date courant de 2014 à 2020. Aujourd'hui le Pays est devenu un PETR (en 2014) et œuvre en partenariat avec le PETR des Nestes dans un GAL.

La thématique principale de ces actions est l'Économie Circulaire qui de manière simpliste se décline en deux axes généraux.

- Accroître
l'attractivité du
territoire

- Le soutien à
l'économie de
proximité

La programmation LEADER en cours a pour thématiques d'intervention des enjeux essentiels pour le soutien des territoires ruraux face aux problématiques qui leur sont propres.

Il existe par ailleurs d'autres programmes de développement aux champs d'interventions analogues. Le Contrat de Ruralité unique Coteaux-Nestes se concentre sur six axes majeurs (que l'on retrouve par ailleurs dans la programmation LEADER).

En outre, il a été question de synthétiser les Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces pour le développement du territoire au sein d'une grille les résumant¹. On retrouve ainsi :

Atouts	Faiblesses
Ressources naturelles	Déficit d'attractivité
Cadre de vie et services de la quotidienneté	Peu de moyens et d'ambitions définies
Productions agricoles de qualité	Déficit d'identité locale
	Manque d'animation territoriale, manifestations
Opportunités	Menaces
Volonté du territoire de relancer un cycle de développement	Viellissement de la population
Des projets de développement portés par la sphère associative et l'acteur public	Le déficit d'image du territoire
La récente fusion territoriale permettant la mise en cohérence à une échelle plus large de politiques de développement coconstruites conjointement	Gouvernance : travailler ensemble, objectif commun
Contexte de création de SCoT à l'échelle du PETR	Contexte de désengagement de l'acteur public et des financements

Des ressources à exploiter/valoriser	Un contexte plutôt favorable
<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Naturelles</i> ○ <i>Patrimoniales</i> ○ <i>Productions agricoles</i> ○ <i>Cadre de vie et services</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Diverses initiatives</i> • <i>La Fusion effective des intercommunalités Été 2017 période en amont du PADD (SCoT)</i> • <i>Des dispositifs pour mener de politiques de développement territorial (Contrat de Ruralité, LEADER etc.)</i>

¹ À noter que les grilles AFOM par secteurs sont détaillées au sein du document remis aux participants du COPIL. Ici, seulement une grille générale et synthétique fut présentée.

La suite du stage Territoire Rex et Prospective.

Enfin ont été présentés différents projets et initiatives ayant marqué le territoire entre actions portées par des collectifs associatifs interacteurs, des collectifs d'agriculteurs, des collectivités, et initiatives privées. Il fut mention de la SCIC L'ODYSSÉE D'ENGRAIN ; la SAS AGROGAZ des Pays de Trie ; de l'aérodrome de Castelnau-Magnoac, du tourisme et activités aéronautiques. Qui furent complétés par la MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE de Castelnau-Magnoac ; LA BOUTIQUE/RESTAURANT DU MAGNOAC et la MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT 65.

Au regard des analyses sur les enjeux du territoire a été décidé, de retenir et d'approfondir l'enjeu transition énergétique au regard l'expérience que représente le « Agrogaz » ainsi qu'en perspective de futures initiatives visant les ENR et notamment des potentiels projet de méthanisation en gestion à l'échelle du PETR.

Les objectifs de la phase 2 du stage

Objectif stratégique :

Il s'agit de considérer la façon dont la méthanisation et la dynamique de méthanisation peuvent tendre vers une logique d'économie circulaire locale et qui pourrait *in fine* devenir un axe structurant qui fédérerait autour de la stratégie de développement du territoire. Le but est d'inviter l'ADEME pour lui présenter le potentiel du territoire en termes de méthanisation. Il sera mis l'accent sur l'approche collaborative de la démarche en évoquant les synergies et non la concurrence de potentiels projets sur le territoire et au-delà.

Objectifs opérationnels dans la temporalité du stage :

1) Retour d'expérience sur le projet d'unité de méthanisation de la SAS AGROGAZ.

Cela consiste à analyser rétrospectivement les étapes de construction et de maturation du projet afin d'en tirer les enseignements et faire partager ces enseignements aux futurs projets.

2) Recensement du potentiel d'initiatives analogues sur le territoire

Rencontrer des personnes ressources et engager la réflexion des impacts potentiels de ce type d'initiatives pour le territoire dans l'optique d'interpeller l'ADEME.

Ces travaux seront partagés dans un prochain atelier . Il s'agit d'initier une démarche de co-construction en collaboration avec les collectivités afin de formaliser des intentions précisées et concertées qui pourraient s'inscrire dans le Projet d'Aménagement et Développement Durable qui constituera le socle du futur SCOT.